



DÉCISION DU MAIRE

Prise dans le cadre de l'article L 2122-22
du Code Général des Collectivités Territoriales

N° DE/2024-030

OBJET : AVENANT N°5 – Marché d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage/ventilation – N°2018AO/540/001 du 01/10/2018 – Prolongation de 12 mois.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt du mois de juin ;

Nous, Philippe PIGEAU, Maire de TORCY ;

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de TORCY en date du 15 juin 2020 accordant au Maire certaines des délégations prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique en date du 1^{er} avril 2019, notamment en application des articles L2123-1, L2123-4 et R2123-1 1 ;

Vu le Budget Principal 2024 de la commune, adopté lors de la séance du 10 avril 2024,

Vu le Budget Principal 2025 en cours d'élaboration ;

Considérant la durée habituelle de la procédure, de la préparation des dossiers de consultation jusqu'à la notification des marchés signés, dans le cadre d'une procédure de marché public ;

Considérant la nécessité de garantir la continuité et le maintien du contrat d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage/ventilation (Décision n°DE2018-083), il est apparu souhaitable et nécessaire de proroger ledit contrat pour une période de 12 mois à compter du 1^{er} octobre 2024 ;

Considérant les conditions fixées ci-jointes en annexe ;

DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er} : D'APPROUVER les modifications introduites par l'avenant N°5 au marché d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage/ventilation n° 2018AO/540/001 du 1^{er} octobre 2018 (Décision n°DE2018-083), attribué à la société DALKIA, joint à la présente décision.

ARTICLE 2^{ème} : DE SIGNER L'avenant N°5 en ces termes.

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le 21 JUIN 2024
et publié, affiché ou
notifié le ...2.1.JUIN.2024.....
Le Maire,

Pour extrait conforme,
Le Maire,

M. Philippe PIGEAU



Conclu entre :

MAIRIE DE TORCY
4 Place de la République
71210 TORCY

Représentée par M. Philippe PIGEAU
agissant en qualité de Maire,

dûment habilité(e) à cet effet,

Ci-après dénommée le « **Client** »
d'une part,

et :

Dalkia,

Société anonyme au capital social
de 220 047 504 euros,
dont le siège social est à Saint-André-Lez-Lille
(59350), 204 Rue Sadi Carnot,
immatriculée au registre du commerce
et des sociétés de Lille Métropole
sous le n° 456 500 537,
élisant domicile en son Etablissement :
Dalkia Agence Commerciale
18-20 rue Docteur Quignard
21000 DIJON

Représentée par M. Benjamin CONTO,
agissant en qualité de Responsable d'Agence
Commerciale Dalkia One Centre-Est,

dûment habilité à cet effet,

Ci-après dénommée le « **Prestataire** » d'autre part,

Il a préalablement été exposé ce qui suit.



AVENANT N°5

**Au marché d'exploitation et de maintenance
des installations de chauffage / ventilation
N° 2018AO/540/001 du 01/10/2018**

18 Juin 2023

Centre de Relation Client



Par téléphone

0 800 80 93 00 (gratuit)



Par Internet

Sur votre Espace client

<https://espace-clients.dalkia.fr>

Interlocutrice : Margot ALEXANDRE
03 80 66 01 89
Margot.alexandre@dalkia.fr